



Samedi 21 octobre – 10h30

## Convention pharmaceutique : quels impacts et quelles conséquences ?

A l'issue de cinq mois de négociations, l'assemblée générale de la FSPF a décidé, en juillet dernier, de ne pas signer l'avenant n°11 de la convention nationale pharmaceutique avec l'assurance-maladie.

Cette conférence sera l'occasion de revenir sur les raisons de ce refus, de faire la synthèse et d'analyser le contenu du nouvel avenant conventionnel. D'un côté, qu'attendent l'assurance maladie et les organismes d'assurance maladie complémentaire (Unocam) de cette convention ? De l'autre, quels impacts réels auront les mesures prévues par le texte sur l'économie de l'officine (nouveaux honoraires, évolution de la rémunération, nouvelles missions...) ? Quid en matière de relation avec les caisses, de modernisation des échanges et de simplification administrative ?

Pour rappel, ce nouveau texte conventionnel engage la profession dès janvier 2018, pour les cinq prochaines années. Le congrès permettra d'en comprendre tout le sens et d'en mesurer l'impact sur l'officine et le métier de pharmacien.



Conférence animée par **Julien ARNAUD**, journaliste du groupe TF1

### *Intervenants :*

**Nicolas REVEL**, directeur général de l'Assurance maladie

**Eric BADONNEL**, secrétaire général de l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (Unocam)

**Claude LE PEN**, économiste de la santé, consultant pour IMS Health

**Philippe GAERTNER**, président de la FSPF